



**CELLULES D'ECOUTE ANIMEES PAR LES PSYCHOLOGUES DU CH VAUCLAIRE A DESTINATION DU GRAND PUBLIC ET DES PROFESSIONNELS DE SANTE EXERÇANT EN LIBERAL, INTERVENANT EN SECTEUR MEDICO-SOCIAL ET SOCIAL, EN ETABLISSEMENT, AU DOMICILE**

### MONTPON

☎ 06.27.51.89.03

Du lundi au vendredi sauf férié 9 h - 18 h

### BERGERAC

☎ 06.23.80.07.91

Du lundi au vendredi sauf férié 9 h - 18 h

**CELLULE D'URGENCE MEDICO PSYCHOLOGIE PERSONNELS MEDICAUX ET SOIGNANTS EN LIEN DIRECT AVEC LES PATIENTS COVID 19**

Lundi au vendredi 10 h – 18 h - ☎ 05 53 61 49 62 - [cump24@ch-montpon.fr](mailto:cump24@ch-montpon.fr)

## LES CENTRES MEDICO PSYCHOLOGIQUES (CMP)

*Conformément aux recommandations ministérielles, des permanences téléphoniques sont mises en place pour répondre aux besoins des usagers et des partenaires du centre hospitalier. **Les contacts par téléphone et/ou par visio sont privilégiés.** En cas de besoin, des visites à domicile peuvent être organisées ainsi que, de façon très exceptionnelle, des rendez-vous sur place.*

### - FILIERE ADULTES -

#### ▶ **CMP BERGERAC – LALINDE – VELINES** (locaux à Lalinde et Vélines fermés/ report sur Bergerac)

Permanence téléphonique lundi à vendredi 9 h à 16h50 - ☎ 05 53 27 42 46

*Des professionnels sont de permanence au CMP de Bergerac pour répondre aux appels et assurer le suivi des patients déjà pris en charge.*

#### ▶ **CMP MONTPON – CMP RIBERAC – CMP SAINT ASTIER**

Permanence téléphonique lundi à vendredi 8h 30 - 16 h 30 - ☎ 05 53 82 00 55

*Des professionnels sont de permanence aux CMP de Montpon, Ribérac et Saint Astier pour répondre aux appels et assurer le suivi des patients déjà pris en charge.*

#### ▶ **CMP BRANTOME - NONTRON - THIVIERS** (locaux à Thiviers fermés/ report sur Brantôme)

Permanence téléphonique lundi au vendredi 9 h à 16 h50 - ☎ 05 53 82 89 90 (secrétariat)

*Des professionnels sont de permanence au CMP de Brantôme pour répondre aux appels et assurer le suivi des patients déjà pris en charge.*

05 53 82 89 93 (infirmière CMP Brantôme)

*Des professionnels sont de permanence au CMP de Nontron pour répondre aux appels et assurer le suivi des patients déjà pris en charge.*

05 53 82 66 87 (infirmier(ère))

#### ▶ **CENTRE DE REHABILITATION PSYCHOSOCIALE DE PROXIMITE (CRPP)**

Permanence téléphonique lundi à vendredi 9 h à 17 h - ☎ 05 53 82 81 76 - [crpp@ch-montpon.fr](mailto:crpp@ch-montpon.fr)

En cas d'urgence le week-end : 05 53 82 82 53

#### ▶ **ADDICTOLOGIE**

Permanence téléphonique lundi à vendredi 9 h à 17 h - ☎ 05 53 82 66 80

#### ▶ **CMP JUDICIAIRE**

Permanence téléphonique lundi à vendredi 9 h à 16 h50 - ☎ 05 53 61 49 82 / 06 17 59 35 12

## LES CENTRES MEDICO PSYCHOLOGIQUES (CMP)

*Conformément aux recommandations ministérielles, des permanences téléphoniques sont mises en place pour répondre aux besoins des usagers et des partenaires du centre hospitalier. **Les contacts par téléphone et/ou par visio sont privilégiés.** En cas de besoin, des visites à domicile peuvent être organisées ainsi que, de façon exceptionnelle, des rendez-vous sur place. L'accès aux locaux est limité.*

### - FILIERE ENFANTS ADOLESCENTS -

#### ▶ **CMP ENFANTS BERGERAC** (locaux à Lalinde et Vélignes fermés/ report sur Bergerac)

Permanence téléphonique lundi à vendredi 9 h à 17 h - ☎ 05 53 27 42 40

*Des professionnels sont de permanence au CMP de Bergerac pour répondre aux appels et assurer le suivi des patients déjà pris en charge.*

#### ▶ **CMP ADOLESCENTS BERGERAC**

Permanence téléphonique lundi à vendredi 9 h à 17 h - ☎ 05 53 27 42 44

*Des professionnels sont de permanence au CMP de Bergerac pour répondre aux appels et assurer le suivi des patients déjà pris en charge.*

#### ▶ **CMP ENFANTS ADOLESCENTS MONTPON**

Permanence téléphonique lundi, mardi 9 h à 17 h - ☎ 05 53 80 39 43

Mercredi, jeudi, vendredi 9 h à 18 h

*Des professionnels sont de permanence au CMP de Montpon pour répondre aux appels et assurer le suivi des patients déjà pris en charge.*

#### ▶ **CMP ENFANTS ADOLESCENTS RIBERAC**

Permanence téléphonique lundi à vendredi 9 h à 17 h - ☎ 05 53 61 55 94

*Des professionnels sont de permanence au CMP de Ribérac pour répondre aux appels et assurer le suivi des patients déjà pris en charge.*

#### ▶ **CMP ENFANTS ADOLESCENTS MUSSIDAN - SAINT ASTIER** (locaux fermés- report sur Mussidan)

Permanence téléphonique Lundi, mardi 9 h à 18 h - ☎ 05 53 81 27 61

Mercredi, jeudi, vendredi 9 h à 17 h

*Des professionnels sont de permanence au CMP de Mussidan pour répondre aux appels et assurer le suivi des patients déjà pris en charge.*

#### ▶ **CMP ENFANTS ADOLESCENTS PERIGUEUX**

Permanence téléphonique lundi à vendredi 9 h à 17 h - ☎ 05 53 82 82 56

*Des professionnels sont de permanence au CMP de Périgueux pour répondre aux appels et assurer le suivi des patients déjà pris en charge.*

#### ▶ **MAISON DES ADOLESCENTS**

Permanence téléphonique lundi à vendredi 10h30 à 16h30 - ☎ 05.53.61.55.93

## LES EQUIPES MOBILES ET DE LAISON

### ► PSYCHIATRIE DE LA PERSONNE AGEE

Permanence téléphonique lundi à vendredi 8 h 30 à 16 h 30 - ☎ 05 53 82 82 04  
Téléconsultation et téléexpertise / plateforme paaco

### ► PSYCHIATRIE PRECARITE BERGERAC

Permanence téléphonique lundi à vendredi 8 h 30 à 16 h 50 - ☎ 05 53 27 71 41

### ► REHABILITATION SOCIALE CRPP

Permanence téléphonique lundi à vendredi 9 h à 17 h - ☎ 05 53 82 81 76

### ► EQUIPE DE LIAISON ET DE SOINS EN ADDICTOLOGIE

Permanence téléphonique lundi à vendredi 9 h à 17 h  
☎ 05 53 05 66 81 / ☎ 06 81 52 26 14 (périgueux) ☎ 05 53 63 11 00 (Bergerac)

### ► EQUIPE DE LIAISON-Centre hospitalier de Bergerac (coordonnées à la disposition du Centre hospitalier)

## LES HOPITAUX DE JOUR

*Conformément aux recommandations ministérielles, des permanences téléphoniques sont mises en place pour répondre aux besoins des usagers et des partenaires du centre hospitalier. Le suivi des usagers par les professionnels référents est réalisé en grande majorité par téléphone à une fréquence variable déterminée par les professionnels (journalière, hebdomadaire ...).*

*Les contacts par téléphone et/ou par visio sont privilégiés. En cas de besoin, et de façon exceptionnelle, des prises en charge individuelle sont réalisées sur place. L'accès aux locaux est limité.*

Les usagers des hôpitaux de jour disposent des n° d'appel de l'hôpital de jour dans lequel ils sont pris en charge. Sur le pôle des deux vallées, au C2A Bergerac, les usagers disposent également du numéro de portable du professionnel référent.

### FILIERE ADULTES

Hôpital de jour Montpon (infirmier(e))	lundi à vendredi 9 h à 16 h 50	☎ 05 53 82 02 04
Hôpital de jour Brantôme (infirmier(e))	lundi à vendredi 9 h à 16 h 50	☎ 05 53 82 89 06
Hôpital de jour Bergerac	lundi à vendredi 9 h à 16 h 50	☎ 05 53 82 09 52
Hôpital de jour Nina Simone (réhabilitation)	lundi à vendredi 9 h à 17 h	☎ 05 53 82 81 76
Hôpital de jour personnes âgées Bergerac	lundi à vendredi 9 h à 16 h 50	☎ 05 53 82 88 56
Hôpital de jour addictologie	lundi à vendredi 9 h à 17 h	☎ 06 81 52 12 46

### FILIERE ENFANTS

Hôpital de jour enfant et adolescents Bergerac	lundi à vendredi 9 h à 17 h	☎ 05 53 57 00 30
Hôpital de jour enfant Montpon	lundi à vendredi 9 h à 16 h 50	☎ 05 53 82 82 02
Hôpital de jour enfant Mussidan	lundi à vendredi 9 h à 16 h 50	☎ 05 53 82 27 61

**L'ensemble de ces dispositifs mis en place ont pour objectif de prévenir les situations de crise.**

**Toutefois, en cas de survenance d'une situation d'urgence ou de crise, Composez le 15**